



Décembre 2019

N° 2

« INFO CORNILLÉ »

MAIRIE DE CORNILLÉ-LES-CAVES

☎ 02.41.45.10.77

✉ mairie-cornillelescaves@wanadoo.fr

<http://www.cornillelescaves.fr>



MARCHÉ DE NOËL



Fort du succès de la première édition estivale de « Par-delà les villages en Anjou », l'OTALS (Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe) a décidé d'investir à nouveau les villages de Corzé et de Cornillé-les-Caves lors d'une édition spéciale Noël qui se déroulera le samedi 21 décembre à Corzé et le dimanche 22 décembre à Cornillé-les-Caves.

Les visiteurs pourront découvrir Cornillé-les-Caves et Corzé sous un angle inédit, décorés sur le thème de Noël et profiter d'un marché de producteurs et artisans locaux et d'animations.

PROGRAMMATION

Cornillé-les-Caves – dimanche 22 décembre de 10h00 à 19h00

Marché de Noël dès 10h00 (produits de bouche et artisanat local)

Exposition d'une cinquantaine de crèches dans les caves troglodytes de 10h00 à 18h00. Tarif : 3€ / pers. et 9€ / famille (2 adultes + 2 enfants ou 1 adulte + 3 enfants).

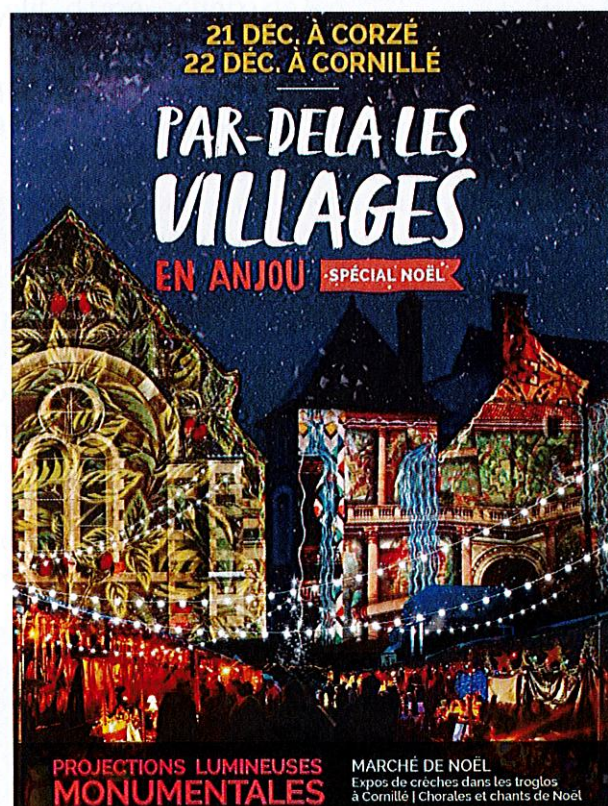
Exposition de peintures et sculptures par les artistes Chantal de Sauveboeuf et Ghislaine Chaveton dès 14h, salle de la Liberté.

Lecture du conte pour enfants « le petit oiseau et l'araignée » par Sophie Maumet dans la salle des fêtes à 14h30 et 16h00.

Chorales et chants de Noël à l'église Saint Malo à 15h00 et 16h30.

Projections lumineuses monumentales sur l'église Saint Malo et ma Mairie à 17h30 et 19h00.

Vin chaud et restauration sur place.



« Par-delà les villages en Anjou » est une production OTALS, gratuite, à destination de tous.

Informations et programmation complète sur la page Facebook de l'évènement : « Par-delà les villages en Anjou » ou sur www.tourisme-anjouloiretsarthe.fr ou au 02.41.76.37.26.



RÉTROSPECTIVE



FÊTE DES VILLAGES DE CHARME

Le 15 juin dernier, une quinzaine de Cornilloises et Cornillois se sont rendus à Bocé et Le Vieil Baugé, pour la fête annuelle des villages labélisés « Villages de Charme ». Une superbe journée émaillée par différentes visites (églises de Bocé et Le Vieil Baugé, atelier d'ornemaniste, apiculture, fabrique de sabots, manoir privé de Clairfontaine), des randonnées pédestres, une soirée folk sans compter des navettes en vieilles voitures entre Bocé et Le Vieil Baugé.



« PAR DELÀ LES VILLAGES, EN ANJOU »

Projet innovant, « Par-delà les Villages en Anjou », organisé par l'OTALS (office de Tourisme Anjou, Loir et Sarthe), vise à mettre en valeur et expliquer les liens entre patrimoine et territoire lors de soirées festives associant la découverte des villages, une programmation culturelle riche et des projections lumineuses monumentales originales. La première édition du festival a connu un succès considérable. Chaque jeudi de l'été, Cornillé s'est transformé pour accueillir spectacles, concerts, producteurs locaux et autres festivités. L'église et la mairie se sont retrouvées sous le feu des projecteurs et ont émerveillé les nombreux spectateurs grâce aux animations colorées qui vivaient sur leur mur. Au total, 5250 personnes sont venues assister aux événements à Cornillé et Corzé. Une fréquentation et surtout un enthousiasme des visiteurs qui permet d'envisager l'organisation d'une nouvelle édition de plus grande envergure, sur plus de communes. Rendez-vous en juillet 2020!



RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

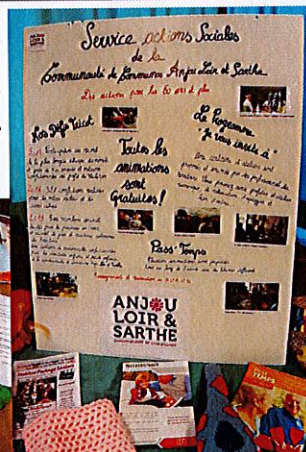
Les participants des rencontres intergénérationnelles se sont retrouvés autour d'un barbecue convivial, le 3 septembre, avant de reprendre leurs activités du mardi, à savoir jeux de société pour certains et tricot pour d'autres.



L'opération « Tricots solidaires » est une animation pour les seniors proposée par la Communauté de Commune Anjou, Loir et Sarthe. Des groupes se retrouvent régulièrement à Corzé, Étriché et Cornillé-les-Caves. Ils ont confectionné des manchons sensoriels et des marionnettes à doigts, au profit des Ehpad du territoire, de l'accueil de jour et résidence autonome. L'objectif des 500 manchons (600 ont été réalisés) a été largement dépassé et la remise officielle aux Ehpad a eu lieu le mardi 10 décembre à Jarzé.

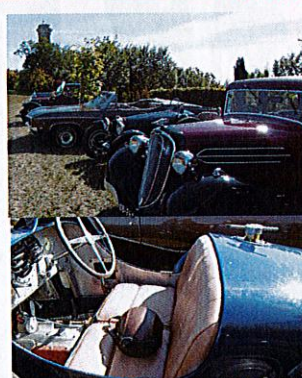


Pour 2020, cette opération sera reconduite au profit d'une action de « mécénat chirurgie cardiaque » avec la confection de tours de cou, de sacs réutilisables et d'étuis. Une vente sera organisée ensuite.



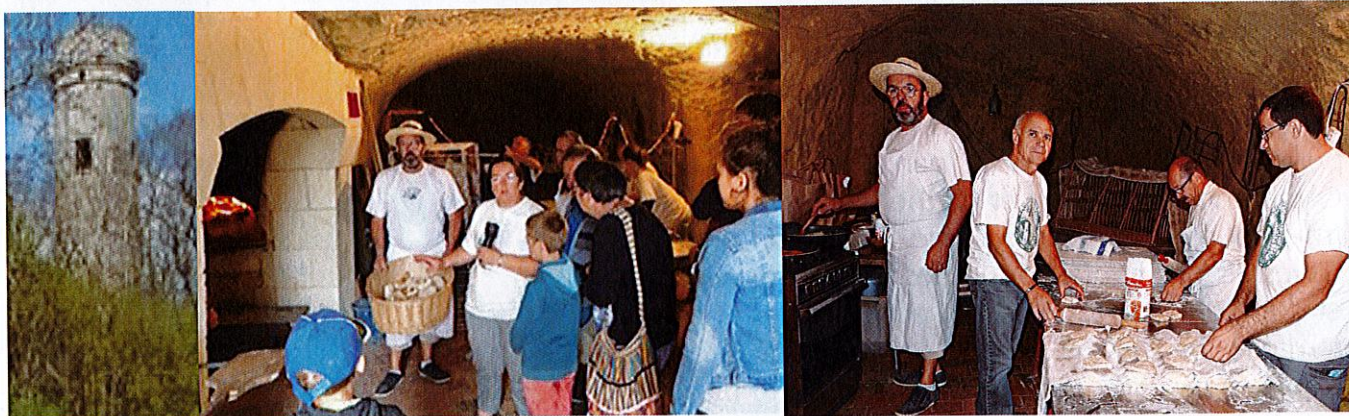
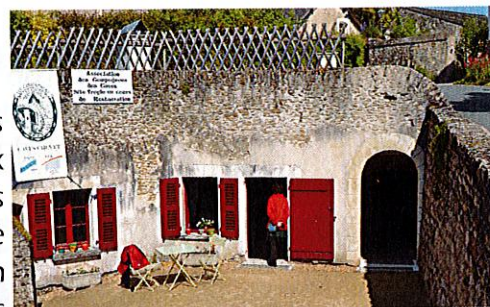
PASSAGE DE VOITURES ANCIENNES

De belles mécaniques se sont arrêtées à Cornillé en ce mois de septembre. Ces voitures exceptionnelles du siècle dernier avaient un site à leur disposition au sein de notre village de charme.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les monuments emblématiques du village (église, troglodytes et la tour de la Charpenterie) ont ouvert leurs portes aux visiteurs les 21 et 22 septembre dernier. Pour l'association des Compagnons des caves, c'est l'occasion de faire découvrir le sous-sol du village. Ils en profitent également pour mettre en service le four à pain pour la cuisson de leurs traditionnelles fouées. 229 personnes sont venues visiter le site troglodytique des Compagnons et un peu plus de 300, la Tour.



MARCHÉ D'AUTOMNE

La 27^{ème} édition du marché d'automne, organisée par le comité des fêtes, nous a transporté au Far West! En plus des divers exposants, des balades en petit train et des décors westerniens, les visiteurs ont eu des démonstrations de danses country ; les plus courageux ont pu se confronter au taureau mécanique.



SEMAINE BLEUE

Lancée en 1951, la semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, a pour vocation de valoriser la place des Aînés dans la société. Les CCAS des communes de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe proposaient cette année encore des activités gratuites aux séniors de plus de 60 ans.



CHALLENGE DU PRÉSIDENT À LA FRATERNELLE

Le 16 octobre, la société La Fraternelle a clôturé le challenge annuel de boule-de-fort. 25 équipes se sont affrontées pour ce challenge remporté par Jean-Claude Flécheau et Jean-Claude Legeay.



THÉÂTRE DE LA BUTTE

Cette année, pour ses 20 ans d'existence, la troupe du Théâtre de la Butte proposait une comédie d'Anny Lescailier « Quelle cloche ! » Du 8 au 23 novembre, les spectateurs ont été nombreux, à ce rendez-vous annuel.





ENSEIGNEMENT



CLASSE UNIQUE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE CORNILLÉ LES CAVES

Depuis la rentrée de septembre 2019, Agathe Desblé, la nouvelle directrice, accompagnée de Ketty Hmida, accueille les élèves de la toute petite section au CM2, au sein de leur classe unique qui compte actuellement 18 élèves et ce, quatre jours par semaine.

Ces conditions optimales d'enseignement, permettent aux élèves de s'épanouir à leur rythme dans une ambiance de classe « flexible », concept venu du modèle éducatif canadien, offrant la possibilité aux élèves de choisir diverses stations de travail (assis sur des ballons, allongés, à genoux etc.)

Dans cette classe atypique, l'entraide, la bienveillance, l'autonomie de travail et le tutorat sont autant de composantes essentielles afin d'évoluer en toute sérénité.

En outre, la classe embarque cette année dans un voyage à travers le monde et a comme projet de se rendre sur Paris en fin d'année scolaire.



ÉCONOMIE LOCALE



RÉAL INDUSTRIES



Depuis 1991, cette société d'usinage fondée à Cornillé est spécialisée dans la fabrication des pièces en petite et moyenne série. L'entreprise s'est imposée dans la région comme au niveau national grâce à son savoir faire et ses solutions innovantes. Récemment, elle a investi dans les nouvelles technologies pour répondre aux demandes de pièces de plus en plus complexes. Reprise en 2015 par Stéphane Leboucher et Olivier Piétin, elle continue de se développer et espère embaucher prochainement une personne pour venir compléter l'équipe actuelle.

CORRESPONDANT PRESSE

La vie locale vous intéresse? Vous aimez écrire et prendre des photos? Le Courrier de l'Ouest recherche un ou une correspondant €.

La correspondance locale de presse est une activité rémunérée à l'article, non salariée, en complément de revenus. Le correspondant de presse travaille avec la rédaction, sous la responsabilité d'un journaliste professionnel. Il convient d'être mobile, d'avoir de la disponibilité, de la curiosité, le sens de l'initiative et l'envie d'aller à la rencontre des acteurs locaux, des habitants...

Adressez votre candidature à la rédaction du Courrier de l'Ouest, 7 rue de l'Hôtel de Ville 49250 Beaufort-en-Vallée ou par mail à : redaction.beaufort@courrier-ouest.com—Tél : 02.41.57.95.82



URBANISME



ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi, un projet intercommunal pour demain

Depuis sa création le 1er janvier 2017, la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) est compétente en matière d'élaboration de document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ; carte communale). A ce titre, elle poursuit et engage des procédures d'évolution des 10 documents d'urbanisme existants dans un souci d'efficacité et de proximité avec ses 17 communes.

En juin 2019, les élus de la CCALS ont souhaité s'engager dans une nouvelle étape en engageant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le PLUi est un document d'urbanisme réglementaire construit sur la base d'un projet d'aménagement et de développement, partagé par les 17 communes membres de la CCALS. Il a pour objectif :

- d'assurer la cohérence du développement territorial à horizon 2035 ;
- de prévoir et d'organiser les besoins identifiés en matière de production logements, de déplacements, d'équipements, de développement économique... ;
- de répondre aux attentes et besoins de la population, dans une logique de solidarité communautaire et d'optimisation des moyens ;
- d'appréhender les enjeux environnementaux et paysagers à une échelle adaptée ;
- de traduire les réglementations locales (Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Climat Air Energie Territorial du Pôle Métropolitain Loire Angers...) et nationales.

Il remplacera à terme les 10 documents d'urbanisme actuellement en vigueur et s'imposera alors à toute demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...).

Le PLUi, un projet avec les habitants et les acteurs locaux

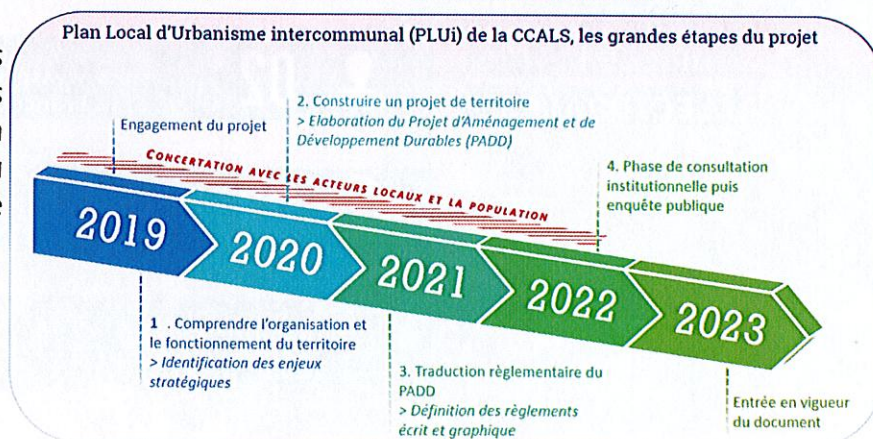
Les élus ont souhaité une adhésion la plus large possible à ce projet qui doit penser le devenir du territoire à horizon 2035.

Pour vous informer et suivre le projet tout au long de la procédure, vous pouvez consulter le site internet dédié au PLUi : <https://www.anjouloiretsarthe-unprojetpourdemain.fr/>.

Pour participer, habitants et acteurs locaux sont invités à partager leurs attentes, observations et idées pour notre territoire :

- sur l'un des registres de concertation mis à disposition dans chaque mairie ou à l'antenne de Seiches-sur-le-Loir de la CCALS, aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- en écrivant à l'adresse suivante : enquetepublique_ccals@laposte.net ;
- en contactant le service aménagement du territoire de la CCALS au 02-41-37-56-89 ;
- en participant aux consultations publics qui seront engagées tout au long de la procédure via l'espace participatif de la CCALS : <https://participez-ccals.consultvox.co/>.

La première consultation vous permettra de vous exprimer dès le mois de décembre sur la problématique de l'habitat et du logement par l'intermédiaire d'un questionnaire.



ADRESSAGE

Une démarche d'adressage est en cours sur la commune, impliquant la dénomination et la numérotation (ou renumérotation) de certaines rues, en particulier les lieudits.

En effet, chaque habitation doit pouvoir être localisée très précisément et de façon non-ambigüe de manière à améliorer :

- votre sécurité : secours, gendarmerie...
- l'efficacité des services : La Poste - fournisseurs d'énergie, d'eau, ... - INSEE – livraisons
- Le déploiement de la Fibre

Les foyers qui feront l'objet de modification recevront dans les semaines à venir un courrier de la mairie leur indiquant leur nouvelle adresse et les démarches à mettre en place.



CITOYENNETÉ




ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 — 15 ET 22 MARS 2020




Avec le nouveau registre électoral, mis en place en début d'année, il n'y a plus de permanences électorales en mairie le 31 décembre.

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



POUR LE SAVOIR :

- 1/ Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « **Élections** » sur le service en ligne « **Interroger sa situation électorale** »
- 2/ Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3/ Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.
- 4/ Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
 - **contacter votre mairie**
 - **vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections »**

01  Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « **Élections** »

02  Identifiez-vous ou créez **votre compte sur www.service-public.fr ou via **FranceConnect****

03  Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire

04  Fournissez les pièces justificatives demandées



INFOS DIVERSES



AIDE A DOMICILE

L'ADMR recrute !

AIDE A DOMICILE, POURQUOI PAS VOUS ?

Acteur social et économique majeur du Maine-et-Loire, l'ADMR recrute en permanence sur tout le territoire !

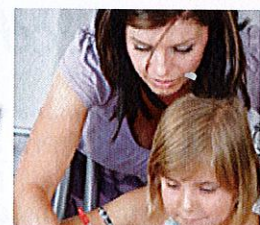
Des métiers diversifiés

Agent à domicile, employé à domicile, auxiliaire de vie sociale, TISF : les métiers d'intervention de l'ADMR sont très diversifiés. Ils s'exercent auprès des familles et des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, dans leur vie au quotidien.

Les missions sont très variées : aide à la personne, ménage, repassage, garde d'enfants, soutien aux familles, préparation des repas, courses, transport accompagné, etc.

Les atouts de l'ADMR

En entrant à l'ADMR, les salariés intègrent un réseau reconnu nationalement, proposant une multitude de métiers et offrant des possibilités d'évolution de carrière.



Chacun de ces métiers mobilise des compétences techniques

ainsi que d'excellentes **qualités relationnelles**, des capacités d'adaptation ainsi que le sens de l'écoute, de l'attention et du respect d'autrui.

Chaque année, un **plan de formation** permet d'acquérir ou développer ces compétences par la formation initiale et continue, et pour lesquelles l'expérience est également essentielle.



CONTACTEZ-NOUS !
Fédération des Associations ADMR de Maine-et-Loire
SERVICE RECRUTEMENT
06 82 49 01 23 / 06 32 64 62 84
recrutement@fede49.admr.org - www.49.admr.org

SERVICES PUBLICS ITINÉRANTS

Vous souhaitez un accompagnement dans vos démarches administratives (carte grise, permis de conduire, passeport...), vous avez besoin d'un relevé de carrière et faire votre demande de retraite, vous souhaitez renouveler vos droits à la CMU, vous désirez vous inscrire à Pôle-Emploi, consulter les offres et refaire votre CV, vous avez entre 16 et 25 ans, vous avez quitté l'école et ne savez pas vers quel organisme vous diriger...

La Maison de Services au Public de Seiches-sur-le-Loir vous reçoit dans ses locaux pour un accompagnement dans vos démarches (numériques et papiers) auprès des organismes partenaires : CPAM, Mission locale Angevine, CAF, MSA, CARSAT, Pôle Emploi.

Un livret des permanences est disponible dans votre mairie.

Des permanences itinérantes sont aussi organisées régulièrement dans votre commune.

Plus de renseignements et tous vos rendez-vous sur www.ccal.fr ou au 02.41.96.10.40.



INFOS MAIRIE



CONGÉS DE FIN D'ANNÉE—FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

le secrétariat de mairie sera fermé du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus.

PERSONNEL COMMUNAL — DÉPART EN RETRAITE

Après 24 ans au service de la commune de Cornillé-les-Caves et de ses habitants, Mme Brigitte PERPOIL, secrétaire de mairie, a pris sa retraite le 30 septembre dernier. Mme Patricia RAVENEAU, en poste sur notre commune depuis 2015, assure son remplacement.

NOUVEAUX HABITANTS

Merci de nous signaler votre arrivée sur la commune.
Si vous souhaitez recevoir des infos de la Mairie par courrier électronique, n'hésitez pas à communiquer vos coordonnées...déjà 2/3 des foyers l'ont fait.



À VOS AGENDAS 2020



| Date | Organisateur | Manifestation | Lieu de la manifestation |
|---------------------|------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| 7 janvier | Municipalité | Rencontre intergénérationnelle | Salle de la Liberté |
| 17 janvier | Municipalité | Cérémonie des vœux | Salle des fêtes |
| 21 janvier | Municipalité | Rencontre intergénérationnelle | Salle de la Liberté |
| 4 et 18 février | Municipalité | Rencontre intergénérationnelle | Salle de la Liberté |
| 8 février | Amicale des Sapeurs-pompiers | Concours de belote | Salle des fêtes |
| 3, 17 et 31 mars | Municipalité | Rencontre intergénérationnelle | Salle de la Liberté |
| 15 et 22 mars | | Élections municipales | Salle des fêtes |
| 4 avril | ESVB | Théâtre | Salle des fêtes |
| 14 et 28 avril | Municipalité | Rencontre intergénérationnelle | Salle de la Liberté |
| 17, 18 et 19 avril | | Peintres de Bretagne | Village de Cornillé-les-Caves |
| 1 ^{er} mai | Comité des fêtes | Pétanque, rallye pédestre et vélo | Village de Cornillé-les-Caves |
| 12 et 26 mai | Municipalité | Rencontre intergénérationnelle | Salle de la Liberté |
| 9 et 23 juin | Municipalité | Rencontre intergénérationnelle | Salle de la Liberté |

Avis aux associations

N'hésitez pas à nous communiquer les dates de vos manifestations pour annonce dans le bulletin.